

**Commune de
RIVES-D'AUTISE**
Nieul sur l'Autise et Oulmes

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2019**

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 COMMUNE de NIEUL-SUR-L'AUTISE Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le compte administratif communal de Nieul-sur-l'Autise de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	322.332,80 €	914.487,98 €
Recettes	542.848,17 €	1.586.847,06 €
RESULTAT	220.515,37 €	672.359,08 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 COMMUNE de OULMES Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le compte administratif communal de OULMES de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	256.131,73 €	483.727,52 €
Recettes	226.835,99 €	645.461,69 €
RESULTAT	-29.295,74 €	161.734,17 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ASSAINISSEMENT DE NIEUL-SUR-L'AUTISE Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le compte administratif assainissement de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	84.473,08 €	30.949,23 €
Recettes	147.510,92 €	110.207,10 €
RESULTAT	63.037,84 €	79.257,87 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ASSAINISSEMENT DE OULMES Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le compte administratif assainissement de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	38.021,43 €	26.093,46 €
Recettes	30.071,46 €	56.444,87 €
RESULTAT	-7.949,97 €	30.351,41 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

Adresser la correspondance à
Monsieur le Maire – Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE - 3, rue Aliénor d'Aquitaine
85240 RIVES-D'AUTISE

☎ : 02.51.52.40.12. 📠 : 02.51.52.43.04. courriel : mairie@rives-autise.fr



ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 VIGNAUD Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le compte administratif assainissement de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	96.061,31 €	235.784,53 €
Recettes	80.521,68 €	278.927,59 €
RESULTAT	-15.539,63 €	43.143,06 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 RPI DE L'AUTISE Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le compte administratif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	5.144,21 €	270.582,78 €
Recettes	8.665,37 €	279.481,93 €
RESULTAT	3.521,16 €	8.899,15 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 LOTISSEMENT LES COURLIS Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le compte administratif LOTISSEMENT Les Courlis de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	105.487,63 €	92.372,71 €
Recettes	90.340,69 €	136.212,25 €
RESULTAT	-15.146,94 €	43.839,54 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 LOTISSEMENT LES ECLUZIS Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le compte administratif LOTISSEMENT Les Ecluzis de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	473.868,32 €	352.934,91 €
Recettes	347.155,30 €	360.992,00 €
RESULTAT	-126.713,02 €	8.057,09 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

VOTE DES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT
VOTE DES COTISATIONS

SUBVENTION ECOLE PRIVEE ST AMBROISE Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder une aide de 528 € à l'école Saint Ambroise pour l'organisation d'une classe découverte en mai 2019.

SUBVENTION ECOLES DU REGROUPEMENT OULMES BOUILLE-COURDAULT Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder une aide de 300 € au regroupement scolaire Oulmes Bouillé-Courdault pour l'organisation d'une classe découverte en avril 2019.

SOMMES ADMISES EN CREANCES ETEINTES

Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Adresser la correspondance à
Monsieur le Maire – Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE - 3, rue Aliénor d'Aquitaine
85240 RIVES-D'AUTISE
☎ : 02.51.52.40.12. 📠 : 02.51.52.43.04. courriel : mairie@rives-autise.fr

